

Le processus d'un investissement

Par CMC International

Pour un expatrié / non-résident



Se rendre sur notre site :
Investissements/fiscalité/
financement/prévoyance



Télécharger notre **brochure** d'offres et services en page d'accueil



Remplir et nous retourner votre fiche patrimoniale par courrier ou email



Accompagnement et suivi jusqu'à réitération / souscription



Echange et validation de l'investissement



Etude de votre situation et **propositions** de solutions d'investissement



Accompagnement et service de financement d'assurance et prévoyance



Suivi de l'investissement dans le temps



Conseil juridique fiscal et financier

Client expatrié/non-résident **satisfait** des services du cabinet CMC



Contact

Bureau : +33 (0)4 78 28 69 88
Portable : +33 (0)6 09 75 45 58
contact@cmc-conseils.fr
www.cmc-expatries.fr

